



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

APRC/22/REP

# RAPPORT

Dacca  
(Bangladesh)  
8-11 mars 2022  
(réunion  
hybride)

## **Trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique**



Citer comme suit:

FAO. 2022. *Rapport. Trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Bangkok*

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles de l'auteur/des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2022



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

**Matériel attribué à des tiers.** Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request). Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).



*États Membres de la FAO dans la région Asie et Pacifique*

Afghanistan	Iran (République islamique d')	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Australie	Japon	Philippines
Bangladesh	Kazakhstan	République de Corée
Bhoutan	Kiribati	République démocratique populaire lao
Fédération de Russie	Malaisie	République populaire démocratique de Corée
Brunéi Darussalam	Maldives	Samoa
Cambodge	Micronésie (États fédérés de)	Singapour
Chine	Mongolie	Sri Lanka
États-Unis d'Amérique	Myanmar	Thaïlande
Fidji	Nauru	Timor-Leste
France	Népal	Tonga
Îles Cook	Nioué	Tuvalu
Îles Marshall	Nouvelle-Zélande	Vanuatu
Îles Salomon	Ouzbékistan	Viet Nam
Inde	Pakistan	
Indonésie	Palaos	

*Lieu et dates des précédentes sessions de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique*

Première	- Bangalore (Inde), 27 juillet - 5 août 1953
Deuxième	- Kandy (Ceylan), 20-25 juin 1955
Troisième	- Bandung (Indonésie), 8-18 octobre 1956
Quatrième	- Tokyo (Japon), 6-16 octobre 1958
Cinquième	- Saïgon (République du Viet Nam), 21-30 novembre 1960
Sixième	- Kuala Lumpur (Malaisie), 15-29 septembre 1962
Septième	- Manille (Philippines), 7-21 novembre 1964
Huitième	- Séoul (République de Corée), 15-24 septembre 1966
Neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 4-15 novembre 1968
Dixième	- Canberra (Australie), 27 août - 8 septembre 1970
Onzième	- New Delhi (Inde), 17-27 octobre 1972
Douzième	- Tokyo (Japon), 17-27 septembre 1974
Treizième	- Manille (Philippines), 5-13 août 1976
Quatorzième	- Kuala Lumpur (Malaisie), 25 juillet – 3 août 1978
Quinzième	- New Delhi (Inde), 5-13 mars 1980
Seizième	- Jakarta (Indonésie), 1 <sup>er</sup> -11 juin 1982
Dix-septième	- Islamabad (Pakistan), 24 avril – 3 mai 1984
Dix-huitième	- Rome (Italie), 8-17 juillet 1986
Dix-neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 11-15 juillet 1988
Vingtième	- Beijing (Chine), 23-27 avril 1990
Vingt et unième	- New Delhi (Inde), 10-14 février 1992
Vingt-deuxième	- Manille (Philippines), 3-7 octobre 1994
Vingt-troisième	- Apia (Samoa occidentale), 14-18 mai 1996
Vingt-quatrième	- Yangon (Myanmar), 20-24 avril 1998
Vingt-cinquième	- Yokohama (Japon), 28 août - 1 <sup>er</sup> septembre 2000
Vingt-sixième	- Katmandou (Népal), 13-15 mai 2002
Vingt-septième	- Beijing (Chine), 17-21 mai 2004
Vingt-huitième	- Jakarta (Indonésie), 15-19 mai 2006
Vingt-neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 26-31 mars 2009
Trentième	- Gyeongju (République de Corée), 27 septembre - 1 <sup>er</sup> octobre 2010
Trente et unième	- Hanoï (Viet Nam), 12-16 mars 2012
Trente-deuxième	- Oulan-Bator (Mongolie), 10-14 mars 2014
Trente-troisième	- Putrajaya (Malaisie), 7-11 mars 2016
Trente-quatrième	- Nadi (Fidji), 9-13 avril 2018
Trente-cinquième	- Thimphu (Bhoutan), 1 <sup>er</sup> -4 septembre 2020 (réunion en visioconférence)
Trente-sixième	- Dacca (Bangladesh), 8-11 mars 2022 (réunion hybride)

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Résumé des principales recommandation .....</b>	iv
	<b>Paragraphes</b>
<b>I. Questions liminaires</b>	
Organisation de la session .....	1-2
Conférence régionale et cérémonies d'ouverture .....	3-6
Élection du Président et des vice-présidents et nomination du Rapporteur.....	7-12
Adoption de l'ordre du jour .....	13
Déclaration du Directeur général.....	14
Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO .....	15
Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique .....	16
Déclaration au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS) .....	17
Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).....	18
Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile .....	19
Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé .....	20
<b>II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales</b>	
A. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, à la lumière de la pandémie de covid-19.....	21-22
B. Mesures visant à promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique dans la région Asie et Pacifique.....	23-24
C. Accélération de la transformation numérique inclusive des chaînes de valeur agricoles .....	25-26
D. Priorités d'action «Une seule santé» dans la région Asie et Pacifique .....	27-28
E. Conservation, restauration et utilisation durable de la biodiversité au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique .....	29-30

<b>III.</b>	<b>Questions relatives au Programme et au budget</b>	
A.	Résultats régionaux, priorités, quatre améliorations et objectifs de développement durable .....	31-33
B.	Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique .....	34-35
C.	Informations actualisées sur l'élaboration de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation .....	36-37
D.	Hierarchisation des besoins au niveau des pays et de la région .....	38-52
<b>IV.</b>	<b>Autres questions</b>	
A.	Manifestation spéciale sur l'innovation, la science et le passage au numérique: transformation des systèmes agroalimentaires dans la région Asie et Pacifique .....	53-54
B.	Table ronde ministérielle sur la mise en place de systèmes agroalimentaires plus verts et plus efficaces après la covid-19 .....	55-58
C.	Table ronde ministérielle sur les mesures de lutte contre le changement climatique qui favorisent la résilience et la durabilité .....	59-60
D.	Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique .....	61-62
E.	Date et lieu de la trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique .....	63
F.	Questions diverses .....	64
<b>V.</b>	<b>Questions finales</b>	
	Adoption du rapport de la session .....	65
	Clôture de la session .....	66-68
<b>Annexes</b>		<b>Pages</b>
A.	Ordre du jour .....	19
B.	Liste des documents .....	21

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### ***QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL***

- *Résultats et priorités de la FAO dans la région* (paragraphe 32, alinéas i, ii, iii, v et ix, et 33, alinéas i à ix)
- *Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique* (paragraphe 34, alinéas ii et iii, et 35, alinéas i à iii)
- *Informations actualisées sur l'élaboration de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation* (paragraphe 36, alinéas i, ii, v et vi, et 37, alinéas i à iv)
- *Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région* (paragraphe 38, 41, 42 et 46 à 52)
- *Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique* (paragraphe 62)
- *Lieu et dates de la trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique* (paragraphe 63)

### ***QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE***

- *Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, à la lumière de la pandémie de covid-19* (paragraphe 21, alinéas iii et vi, et 22, alinéas ii à iv)
- *Mesures visant à promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique dans la région Asie et Pacifique* (paragraphe 23, alinéas iii, iv, vii et viii, et 24, alinéas i à v)
- *Accélération de la transformation numérique inclusive des chaînes de valeur agricoles* (paragraphe 25, alinéa iii, et 26, alinéas i, iii et iv)
- *Priorités d'action «Une seule santé» dans la région Asie et Pacifique* (paragraphe 27, alinéas iv à v, et 28, alinéas i, iv et v)
- *Conservation, restauration et utilisation durable de la biodiversité au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique* (paragraphe 29, alinéas ii et iv, et 30, alinéas i et iii)



## I. Questions liminaires

### Organisation de la session

1. La trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue du 8 au 11 mars 2022. Après consultation officielle du pays hôte, la République populaire du Bangladesh, ainsi que des groupes régionaux de l'Asie et du Pacifique Sud-Ouest, il a été décidé que la session se tiendrait selon des modalités hybrides, à titre exceptionnel et sans créer de précédent, compte tenu de la pandémie mondiale de covid-19 et des préoccupations en matière de santé publique qui en découlaient: certains représentants seraient présents à Dacca (Bangladesh), tandis que d'autres participeraient à distance. La session de la Conférence régionale s'est déroulée en deux temps: la réunion des hauts fonctionnaires a eu lieu les 8 et 9 mars et la réunion ministérielle les 10 et 11 mars.

2. Les représentants de 42 États Membres ont pris part à la session de la Conférence régionale. Les représentants de 76 États non membres, de l'ONU, d'institutions spécialisées du système des Nations Unies et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales y ont également assisté en tant qu'observateurs.

### Conférence régionale et cérémonies d'ouverture

3. M. Md. Sayedul Islam, Secrétaire auprès du Ministère de l'agriculture du Gouvernement du Bangladesh, et M. Jong Jin Kim, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, ont prononcé les allocutions d'ouverture.

4. M. Md. Sayedul Islam a souhaité la bienvenue aux délégués et aux participants à la session hybride de la Conférence régionale et a déclaré officiellement ouverte la réunion des hauts fonctionnaires. Soulignant qu'il s'agissait de la première session hybride de la Conférence régionale et que cela représentait un défi technique en matière d'organisation, il a également insisté sur l'intérêt que ces modalités comportaient en ce qu'elles favorisaient une participation bien plus large et permettaient ainsi de renforcer la transparence des travaux de la Conférence régionale et de faire mieux connaître ceux-ci. Il a également fait remarquer que la Conférence régionale examinerait des questions directement liées à la nécessité de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus durables et plus résilients face au climat et permettre à tous de s'alimenter sainement, ainsi que pour contrecarrer les effets du changement climatique, la dégradation de l'environnement, l'appauvrissement de la biodiversité et les risques qui en découlent sur le plan de la santé des personnes, des animaux et des végétaux, y compris la pandémie de covid-19.

5. M. Jong Jin Kim, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, s'est félicité du soutien important du Gouvernement du Bangladesh, qui a accueilli la réunion dans des conditions difficiles, en raison de la pandémie de covid-19. Il a remercié le Gouvernement du Bangladesh pour son rôle moteur et sa collaboration lors de l'organisation de cette session hybride. Il a fait remarquer que la région Asie et Pacifique montrait des signes indiquant qu'elle était en passe d'en finir avec la pandémie de covid-19 et que la FAO se penchait sur les moyens de reconstruire en mieux à la suite des dégâts provoqués sur les économies, les conditions de vie et les moyens d'existence. Faisant référence au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui a été récemment adopté, il a noté que celui-ci était aligné sur les priorités régionales mises à jour et a dit attendre avec intérêt les interventions et les suggestions des Membres sur la manière dont ces priorités pourraient contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région.

6. La cérémonie d'ouverture de la réunion ministérielle s'est tenue le 10 mars 2022. M<sup>me</sup> Sheikh Hasina, Première Ministre du Bangladesh, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux participants à la trente-sixième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. Elle a fait observer que le secteur agricole demeurait la principale source d'emplois de son pays, et qu'il fournissait des moyens d'existence à 40 pour cent de la main-d'œuvre bangladaise, dont près de la moitié sont des femmes. Depuis l'indépendance, le Bangladesh transforme son agriculture afin de rendre les agriculteurs plus autonomes sur le plan économique, d'augmenter la productivité agricole et de la faire contribuer au produit intérieur brut (PIB). Grâce à l'engagement politique de l'actuel Gouvernement,

le pays est parvenu à l'autosuffisance alimentaire, fait que la FAO a reconnu en 1999 en octroyant au Bangladesh la médaille Cérès. La Première Ministre a souligné qu'en dépit de cette réussite, le Bangladesh reste l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique et a été gravement touché par la pandémie de covid-19. Pour faire face à ces défis, ainsi qu'à d'autres encore, le Bangladesh s'emploie résolument à développer son secteur agricole afin de le rendre plus résilient face au changement climatique, de le moderniser et d'augmenter la production commerciale, en mettant l'accent sur la diversification de la production alimentaire, la transformation et l'ajout de valeur. L'accès aux services financiers par les agriculteurs, quelle que soit la taille de leur exploitation, a progressé, et des moyens ont été mis en œuvre pour permettre à ceux-ci d'accéder numériquement à l'information. La mise à niveau des politiques et de la législation relatives au développement de l'agriculture et au bien-être des agriculteurs a appuyé ces changements. Soulignant que la pandémie de covid-19 avait clairement montré que les problèmes d'ampleur mondiale pouvaient être résolus grâce à la coopération, la Première Ministre a appelé les pays de la région à collaborer davantage dans le domaine de la recherche agronomique, à échanger des technologies de pointe et à créer un «fonds spécial» pour augmenter les investissements en faveur du développement agricole. Elle a ensuite déclaré la session de la Conférence régionale ouverte.

### **Élection du Président et des vice-présidents et nomination du Rapporteur**

7. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Md. Sayedul Islam, Secrétaire auprès du Ministère de l'agriculture du Bangladesh, Président de la réunion des hauts fonctionnaires.
8. Les délégués ont élu à l'unanimité les chefs de délégation présents physiquement (Indonésie, Japon, Maldives, Mongolie, Népal et République démocratique populaire lao) vice-présidents de la réunion des hauts fonctionnaires.
9. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Govinda Prasad Sharma, Secrétaire auprès du Ministère du développement de l'agriculture et de l'élevage du Népal, Rapporteur de la réunion des hauts fonctionnaires.
10. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Muhammad Abdur Razzaque, membre du Parlement et Ministre de l'agriculture du Bangladesh, Président de la réunion ministérielle.
11. Les délégués ont élu à l'unanimité les ministres présents physiquement (Japon, Maldives, Mongolie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao et Sri Lanka) vice-présidents de la réunion ministérielle.
12. Les délégués ont élu à l'unanimité M. William Dar, Ministre de l'agriculture des Philippines, Rapporteur de la réunion ministérielle.

### **Adoption de l'ordre du jour**

13. La Conférence régionale a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'*annexe A*. On trouvera à l'*annexe B* la liste des documents soumis à l'attention des participants.

### **Déclaration du Directeur général**

14. M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, a remercié le Gouvernement et le peuple du Bangladesh d'accueillir la trente-sixième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique dans des conditions extrêmement difficiles. Il a également exprimé sa gratitude à M. Muhammad Abdur Razzaque, membre du Parlement et Ministre de l'agriculture du Bangladesh, pour son engagement et son efficacité en tant que Président de la session, ainsi qu'à tous les ministres, les délégués et les participants. Le Directeur général a évoqué les lourdes conséquences de la pandémie de covid-19 sur tous les secteurs, y compris l'alimentation et l'agriculture, la reprise lente et difficile ainsi que les enseignements à tirer de cette crise, notamment le caractère central des objectifs de développement durable (ODD), l'importance des systèmes agroalimentaires et la nécessité de transformer ces systèmes en vue de renforcer leur durabilité, leur résilience et leur efficacité. Il a mis en évidence les principaux éléments du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et l'alignement de celui-ci sur les ODD et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le Programme

2030). Il a aussi souligné que les quatre priorités régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique correspondaient aux besoins de la région dont il avait été fait part lors du vaste processus de consultation avec les pays. Rappelant que la faim, l'insécurité alimentaire et les risques pour l'agriculture gagnaient à nouveau du terrain dans la région, il a réaffirmé sa volonté sans réserve de donner suite aux recommandations émanant de la Conférence régionale.

#### **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**

15. M. Hans Hoogeveen, Président indépendant du Conseil de la FAO, s'est exprimé au sujet des défis uniques auxquels est confrontée la région Asie et Pacifique et a indiqué que les défauts du système agroalimentaire mondial étaient de plus en plus visibles. Il a insisté sur la nécessité d'amorcer un changement porteur de transformation pour rendre les systèmes agroalimentaires durables et ainsi concrétiser les ODD d'ici à 2030, en prenant les mesures requises pour remédier rapidement aux problèmes de santé publique liés à l'alimentation, à la dégradation des écosystèmes et à la menace du changement climatique. Il a souligné les possibilités qu'offraient la transformation numérique de l'agriculture et la transposition à grande échelle des innovations agricoles s'agissant de transformer les systèmes agroalimentaires de la région afin de les rendre plus durables, plus résilients, plus inclusifs et plus efficaces et d'améliorer la nutrition pour tous. Rappelant les résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenu en 2021, et le rôle du pôle de coordination hébergé par la FAO pour y donner suite, il a fait remarquer que l'accélération de la réalisation des ODD pouvait s'appuyer sur la fourniture d'une assistance technique au niveau des pays, ainsi que sur une aide à l'élaboration de politiques qui fasse appel à des éléments scientifiques et factuels.

#### **Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique**

16. M. Lyonpo Yeshe Penjor, Ministre de l'agriculture et des forêts du Royaume du Bhoutan et Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, a félicité le Gouvernement du Bangladesh d'accueillir la trente-sixième session. Il a rappelé les recommandations contenues dans le rapport de la session précédente, parmi lesquelles figuraient l'affectation de ressources à la lutte contre la pénurie d'eau et à la création d'une plateforme collaborative de haut niveau pour le partage des meilleures pratiques, l'amélioration de la résilience et de l'adaptation au changement climatique de la pêche côtière et la prise en compte des dangers de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR), afin de tirer des avantages pérennes des écosystèmes côtiers et de faciliter le relèvement après des catastrophes naturelles, et l'exploitation des travaux normatifs de la FAO au profit d'initiatives comme l'Initiative Main dans la main pour venir en aide aux Membres. Faisant référence à la situation mondiale difficile, compte tenu des deux années écoulées depuis le début de la pandémie, le Ministre a insisté sur le fait qu'il fallait aller de l'avant et garder espoir pour reconstruire en mieux.

#### **Déclaration au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)**

17. M. Mahendra Reddy, Ministre de l'agriculture, des voies d'eau et de l'environnement des Fidji, a prononcé une allocution devant la Conférence régionale au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts de la CPS, qui se tiendra en septembre 2022 aux Fidji. Une réunion des responsables des services agricoles et forestiers du Pacifique s'est déroulée en août 2021, avec l'appui de la FAO et de la CPS, et une stratégie régionale dirigée et prise en main par les membres pour l'agriculture et les forêts dans le Pacifique a été proposée; la question sera examinée lors de la réunion ministérielle. La sécurité alimentaire est apparue comme une préoccupation centrale pour tous les gouvernements de la région, lesquels étaient en passe de parachever leurs solutions pour une transformation des systèmes agroalimentaires. Pour conclure, le Ministre a fait remarquer qu'il était important, aux fins de cette transformation, que la FAO héberge le pôle de coordination sur les systèmes alimentaires et a demandé à l'Organisation de continuer à prêter un appui technique, en collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome.

### **Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

18. M. Gabriel Ferrero, Président du CSA, a souligné le rôle du CSA en tant que plateforme intergouvernementale et multipartite sur les politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, la synergie entre la FAO et le CSA, et la pertinence des travaux du CSA dans la région. Il a encouragé les Membres à continuer de s'appuyer sur les résultats du CSA pour formuler leurs politiques, stratégies, législations et cadres réglementaires nationaux. Il a également encouragé les Membres à promouvoir l'utilisation des directives de politique générale du CSA au niveau national et à se servir de la plateforme mondiale du CSA pour favoriser le dialogue et parvenir à un consensus mondial sur des questions complexes et épineuses, ainsi que pour montrer les progrès accomplis au regard des solutions nationales.

### **Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile**

19. Au nom des participants à la Consultation de la société civile, M. Ahmed Borhan, du comité ad hoc pour la collaboration avec la FAO du réseau sur la sécurité alimentaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), a salué l'attention accrue portée à une transformation des systèmes agroalimentaires qui soit axée sur la santé globale des écosystèmes et l'approche «Une seule santé». Il a souligné que les connaissances locales et autochtones pouvaient fournir des solutions pour rendre les systèmes agroalimentaires et les moyens d'existence durables et que les efforts d'atténuation du changement climatique, y compris ceux fondés sur la nature, devaient prendre en compte les droits et les régimes fonciers locaux et ne pas nuire aux solutions locales durables déjà en place. Tout en reconnaissant les avantages qu'il y avait à accroître la connectivité numérique en milieu rural, il a indiqué qu'il convenait d'être prudent en matière de transformation numérique de l'agriculture et a souligné la nécessité de veiller à ce que les droits des petits exploitants et le contrôle de ces acteurs sur les ressources soient protégés. Il a insisté sur la mise en place et l'accessibilité de plateformes ouvertes à cet effet, associées à une amélioration des compétences numériques. En conclusion, il a recommandé de faire en sorte que les peuples autochtones, les petits exploitants, les agriculteurs familiaux, les pêcheurs, les pasteurs, les habitants des forêts, les jeunes ruraux et les femmes, ainsi que les populations locales, soient intégrés efficacement à la prise de décisions dans le domaine du développement de l'agriculture.

### **Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé**

20. M. Reginald Lee, Directeur des programmes de Grow Asia, a résumé les résultats de la Consultation du secteur privé. Soulignant le rôle crucial que le secteur privé peut jouer dans la transformation des systèmes agroalimentaires en vue de concrétiser les ODD, de réduire les inégalités et de gérer les effets du changement climatique, il a présenté les domaines d'action qui avaient été définis. Premièrement, promouvoir la transposition à grande échelle de la transformation numérique dans les chaînes de valeur agricoles, les technologies agricoles et les plateformes de financement. Deuxièmement, élaborer des mesures d'appui au niveau des pays afin de renforcer les compétences numériques et d'accroître l'accessibilité des plateformes numériques. Troisièmement, montrer davantage l'intérêt que présente l'émancipation économique des femmes afin d'améliorer l'accès de celles-ci aux financements et aux technologies. Enfin, élaborer des voies d'impact inclusives et axées sur les marchés qui englobent tous les maillons de la chaîne jusqu'au dernier, grâce à des partenariats public-privé-producteurs. Un appui des gouvernements et des entreprises était nécessaire pour cofinancer des investissements collaboratifs dans la petite agriculture et en limiter les risques, et des environnements réglementaires propices étaient tout aussi indispensables.

## II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

### A. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, à la lumière de la pandémie de covid-19

21. La Conférence régionale:

- i. a constaté que la région Asie et Pacifique avait été sérieusement touchée par la pandémie de covid-19, aussi bien par les confinements de 2020 que par les graves incidences des variants en 2021 et 2022. Toutefois, grâce à l'accélération du rythme de la vaccination contre la covid-19, la région se prépare à quitter la phase de pandémie et à commencer la phase de relèvement après cette pandémie qui a frappé de plein fouet;
- ii. a pris acte du coût économique de la pandémie du point de vue du PIB en 2020 et 2021, de la hausse de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, et des effets inégaux en fonction des secteurs et entre les zones urbaines et rurales;
- iii. a constaté avec inquiétude les répercussions négatives de la pandémie sur la réalisation du Programme 2030 et le terrain perdu pour plusieurs cibles des ODD qui avaient déjà besoin d'un coup d'accélérateur avant même la pandémie. Pour atteindre les ODD, il sera crucial de s'attaquer aux effets de la pandémie de covid-19 en apportant une réponse intégrée et multipartite, y compris des solutions locales émanant de la région, qui soit fondée sur le principe visant à «reconstruire en mieux»;
- iv. a pris acte des difficultés causées par cette pandémie et du fait qu'il n'existe pas de solution universelle, et a appelé à un engagement renouvelé en faveur d'une transformation profonde des systèmes agroalimentaires, afin de regagner le terrain perdu en matière d'insécurité alimentaire, de malnutrition, de pauvreté et de perte d'emplois;
- v. a souligné le rôle de la transformation numérique s'agissant de rendre les systèmes agroalimentaires plus inclusifs et plus résilients face au climat;
- vi. s'est félicitée de l'excellente étude régionale de la FAO sur les effets de la covid-19 au cours de ces deux dernières années, de la synthèse concernant les effets de la covid-19 sur la macroéconomie, le chômage, les revenus, l'inflation et les prix des denrées alimentaires, la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les chaînes d'approvisionnement alimentaire, ainsi que des diverses interventions menées par les gouvernements pour atténuer les incidences sanitaires et économiques immédiates de la pandémie.

22. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:

- i. de continuer à soutenir les gouvernements en ce qui concerne les politiques, les mesures, les outils, les pratiques et les programmes visant à surmonter les conséquences de la covid-19 et de les aider à concevoir des plans d'intervention et de relance à court et moyen termes;
- ii. de fournir une assistance technique et des orientations sur les politiques, afin d'accélérer la transition vers des systèmes agroalimentaires inclusifs et durables, et de mettre en place des chaînes d'approvisionnement agroalimentaire solides qui résisteront aux futures pandémies et à d'autres types de bouleversements, grâce à davantage d'investissements durables, résilients face au climat et tenant compte de la nutrition;
- iii. de faire en sorte que les échanges agroalimentaires soient plus efficaces et plus transparents en favorisant les échanges numériques et le commerce électronique, afin d'améliorer l'accès à une alimentation saine et équilibrée et de créer des moyens d'existence décents et variés;

- iv. d'aider les Membres à mettre en place des systèmes de protection sociale plus solides, qui prennent en compte les groupes les plus vulnérables, afin de rétablir la résilience, de renforcer les moyens d'existence et d'assurer une meilleure nutrition et une meilleure sécurité alimentaire, conformément au principe qui consiste à «ne laisser personne de côté».

## **B. Mesures visant à promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique dans la région Asie et Pacifique**

### 23. La Conférence régionale:

- i. a reconnu qu'il était important de disposer de systèmes agroalimentaires résilients face au climat pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau régional;
- ii. a noté que, si l'on agissait dès à présent pour anticiper les futurs risques liés au changement climatique, s'y adapter et s'attaquer à leurs facteurs, il y aurait des bénéfices pérennes;
- iii. a constaté qu'il fallait investir de façon précoce et soutenue dans la mise au point et l'adoption de nouvelles technologies et pratiques, afin de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires;
- iv. a réaffirmé que le Programme 2030, y compris les ODD, l'Accord de Paris et le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, constituaient des instruments essentiels sur lesquels fonder les actions à mener aux niveaux local, national, régional et mondial;
- v. a souligné que les pays de la région Asie et Pacifique avaient donné la priorité, dans une certaine mesure, à des politiques qui visent agir à plus grande échelle et avaient besoin de l'appui de la FAO à cet égard, afin que les systèmes agroalimentaires résilients face au climat deviennent un élément central de leurs contributions déterminées au niveau national et des plans de mise en œuvre connexes;
- vi. a noté les exemples concrets d'actions menées par leurs homologues nationaux, la FAO et les autres partenaires pour promouvoir ou favoriser la transition vers des systèmes agroalimentaires résilients face au climat, ainsi que les possibilités d'apprentissage et d'échange entre les pays de la région et du monde entier;
- vii. a souligné qu'il n'existait pas de solution universelle pour rendre les systèmes agroalimentaires résilients face au climat et qu'il convenait de tenir compte du fait que les pays n'avaient pas tous le même degré de vulnérabilité ni les mêmes besoins en matière de développement;
- viii. s'est dite favorable aux efforts menés par la FAO pour aider les Membres à accéder aux ressources, à agir à plus grande échelle et à promouvoir les systèmes agroalimentaires résilients face au climat dans la région Asie et Pacifique en application du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, y compris grâce à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de l'Organisation relative au changement climatique et autres activités.

### 24. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:

- i. de continuer à aider les pays à intégrer les systèmes agroalimentaires dans leurs politiques, stratégies et programmes nationaux en matière de changement climatique et de gestion et réduction des risques de catastrophe;
- ii. d'aider les pays à mettre en œuvre des politiques et des mesures sectorielles en faveur de systèmes agroalimentaires résilients face au climat, à en assurer le suivi et à établir des rapports à ce sujet en fonction des priorités nationales;

- iii. de travailler avec les pays à l'adoption de technologies novatrices, à la production d'analyses fondées sur des données factuelles et à la création de partenariats, afin de mettre au point des approches multisectorielles permettant d'agir à plus grande échelle, dans le souci de promouvoir les systèmes agroalimentaires résilients face au climat et d'améliorer l'accès à une alimentation saine;
- iv. de faciliter l'accès des pays aux financements de l'action climatique pour qu'ils puissent investir dans des activités prioritaires au niveau national, afin de faire face aux risques et de saisir les opportunités dans les systèmes agroalimentaires, conformément aux contributions déterminées au niveau national, à l'indicateur C2 du Cadre d'action de Sendai (pertes agricoles directes attribuées aux catastrophes) et aux autres politiques et stratégies en matière de changement climatique;
- v. de faire en sorte qu'un large éventail de parties prenantes, y compris les petits agriculteurs et les populations locales, ainsi que d'autres acteurs publics et privés, contribuent à promouvoir les systèmes agroalimentaires résilients face au climat.

### **C. Accélération de la transformation numérique inclusive des chaînes de valeur agricoles**

#### 25. La Conférence régionale:

- i. a constaté que les pays et territoires de l'Asie et du Pacifique connaissent une transformation numérique à toutes les étapes de la chaîne de valeur agroalimentaire, de la production à la consommation, qui offrait des possibilités d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens d'existence et la durabilité environnementale dans la région;
- ii. a reconnu que, en dépit des difficultés rencontrées, la transformation numérique actuelle des chaînes de valeur agroalimentaires était certes indispensable à la réalisation des ODD, mais que les pays de la région devaient accélérer cette transformation de façon inclusive et durable, en particulier au lendemain de la pandémie de covid-19;
- iii. a salué les efforts consentis par la FAO pour faciliter une transformation numérique inclusive, faire mieux connaître les avantages de cette transformation ainsi que les difficultés rencontrées par les exploitants familiaux et les petits entrepreneurs, en particulier les femmes, les jeunes et les populations autochtones, et encourager la collaboration régionale et public-privé dans ce domaine;
- iv. a souligné que les secteurs et les parties prenantes clés devaient adopter une approche plus systémique et plus coordonnée afin de créer un environnement favorable qui rende la transformation numérique des chaînes de valeur dans les systèmes agroalimentaires plus inclusive et plus durable, mais aussi de résoudre des questions d'ordre réglementaire qui s'y rapportent.

#### 26. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:

- i. de redoubler d'efforts en vue d'encourager une action et des politiques cohérentes s'agissant d'accélérer la transformation numérique inclusive dans les chaînes de valeur agricoles et alimentaires en Asie et dans le Pacifique, dans la lignée des initiatives régionales et mondiales;
- ii. de fournir un appui technique, des orientations stratégiques, des indications de politique générale et une aide au renforcement des capacités afin de faciliter, de mettre en pratique et de développer les innovations numériques et ainsi de promouvoir une transformation rurale inclusive, le resserrement des liens entre zones rurales et zones urbaines, des emplois durables et le renforcement de la capacité d'absorber la main-d'œuvre devenue disponible, en particulier pour favoriser l'emploi des jeunes et la création de petites et moyennes entreprises, l'objectif étant de mieux contribuer à la réalisation des ODD 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim zéro) et 10 (Inégalités réduites);

- iii. d'aider les Membres à élaborer des politiques et à développer l'investissement afin que la transformation numérique profite aussi aux populations rurales et soit accessible à tous, y compris le partage d'éléments scientifiques et d'innovations adaptées avec les petits producteurs et les petites entreprises, en particulier les femmes, les jeunes, les groupes autochtones et les populations locales, de sorte que ces acteurs acquièrent des connaissances numériques, soient sensibilisés et renforcent leurs compétences au sein des systèmes agroalimentaires;
- iv. de promouvoir la collaboration et l'échange régionaux afin de faire progresser une transformation numérique inclusive, en coordination avec le monde universitaire, la société civile, le secteur privé et d'autres partenaires de développement.

#### **D. Priorités d'action «Une seule santé» dans la région Asie et Pacifique**

##### 27. La Conférence régionale:

- i. a reconnu qu'il fallait adopter l'approche «Une seule santé» dans la région Asie et Pacifique pour protéger la santé de l'environnement, des animaux et des personnes, étant donné que les êtres humains entretiennent des liens d'interdépendance avec la nature et que leur santé dépend de celle de la biodiversité et des écosystèmes;
- ii. s'est dite consciente du fait que l'expansion démographique, les pratiques de production agricole non durables, la surconsommation, la gestion non durable des ressources naturelles, la déforestation, l'appauvrissement de la biodiversité, le changement d'affectation des terres et les empiètements étaient autant de facteurs qui avaient contribué au grand nombre de maladies animales et de zoonoses transfrontières qui s'étaient propagées et avaient eu des répercussions sur l'élevage, les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le commerce, les économies des pays, les populations d'espèces sauvages et la santé publique;
- iii. a pris acte du rôle stratégique que la FAO avait joué du point de vue de l'approche «Une seule santé» jusqu'à présent, l'appui technique étant axé sur les maladies zoonotiques, les maladies animales transfrontières, la résistance aux antimicrobiens et la sécurité sanitaire des aliments;
- iv. a souligné l'importance de la FAO, dans le cadre de l'Alliance tripartite avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), s'agissant de combler les lacunes de l'approche «Une seule santé» et de l'étendre par les mesures suivantes:
  - a. participation de spécialistes des espèces sauvages, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles à l'approche «Une seule santé»;
  - b. politiques, cadres et mécanismes de coordination améliorés aux niveaux national et régional;
  - c. mise en place d'un programme de formation en cours d'emploi à l'intention des spécialistes du secteur de l'environnement et sensibilisation de tous les spécialistes participant à l'approche «Une seule santé» aux liens avec l'environnement;
  - d. programmes «Une seule santé» élargis qui accordent la priorité aux secteurs de l'environnement, des espèces sauvages et de la gestion de ressources naturelles, y compris la conservation et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes et d'autres interventions menées en amont pour protéger la santé publique et prévenir les pandémies;
  - e. alignement des programmes «Une seule santé» sur le plan d'action mondial «Une seule santé»;



- v. a salué les efforts consentis par la FAO pour aider les pays à évaluer attentivement les mécanismes nationaux de coordination et de collaboration intersectorielles relatifs à l'approche «Une seule santé» et à déterminer les besoins et les lacunes.
28. La Conférence régionale a recommandé à la FAO, en collaboration avec les autres membres de l'Alliance tripartite et d'autres organisations internationales, selon qu'il conviendra:
- i. d'apporter une assistance technique aux pays pour les aider à renforcer leurs politiques, leur gouvernance et leurs capacités (individuelles et institutionnelles) relatives à l'approche «Une seule santé», y compris à procéder à des évaluations nationales des besoins ayant trait à l'approche et au secteur environnemental;
  - ii. en fonction des ressources disponibles, d'accroître les activités de renforcement des capacités dans le domaine de l'approche «Une seule santé», qui tiennent compte des liens entre l'environnement et la santé publique et incluent la formation en cours d'emploi à l'intention des spécialistes des espèces sauvages, de l'environnement, de la biodiversité et des écosystèmes et une formation conjointe multisectorielle sur l'approche «Une seule santé»;
  - iii. de maintenir l'appui prêté à l'approche «Une seule santé» s'agissant de lutter contre les maladies zoonotiques et les maladies animales transfrontières, de transposer à plus grande échelle les activités menées dans le cadre du programme régional contre la résistance aux antimicrobiens et pour la sécurité sanitaire des aliments, et d'inclure les normes du Codex Alimentarius et les normes connexes;
  - iv. de collaborer avec les pays, les institutions financières internationales et les organisations régionales au développement de l'appui en matière de politiques et d'investissements pour renforcer à grande échelle les systèmes fondés sur l'approche «Une seule santé» et pour veiller à ce que cette approche soit appliquée auprès de tous les acteurs concernés;
  - v. de diriger des consultations régionales de haut niveau sur l'approche «Une seule santé» et de rédiger une note d'orientation ou d'information pour la région Asie et Pacifique.

#### **E. Conservation, restauration et utilisation durable de la biodiversité au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique**

29. La Conférence régionale:
- i. a reconnu que les pays et territoires insulaires du Pacifique abritaient certains des écosystèmes terrestres, côtiers et marins les plus riches et les plus variés au monde, qui étaient essentiels à la sécurité alimentaire, à une alimentation saine et nutritive et à la résilience des moyens d'existence dans la région;
  - ii. a salué le travail réalisé par la FAO pour aider les pays et territoires insulaires du Pacifique à conserver, restaurer et utiliser de façon durable la biodiversité au service de l'agriculture, de l'alimentation et de régimes alimentaires sains et nutritifs, et à promouvoir une pêche, une foresterie et une agriculture fondées sur des approches écosystémiques afin d'inverser la tendance à l'appauvrissement de la biodiversité;
  - iii. a insisté sur la nécessité de gérer efficacement la pêche et l'aquaculture dans la région en mettant en œuvre le domaine prioritaire du Programme (DPP) relatif à la transformation bleue;
  - iv. a insisté sur le fait que les secteurs et les parties prenantes clés devaient adopter une approche plus systématique et plus coordonnée aux fins d'une gestion et d'une utilisation durables de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans la région du Pacifique.

30. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- i. d'élaborer un plan d'action régional afin de donner de la cohérence aux efforts déployés pour intégrer la biodiversité dans tous les secteurs agricoles de la région du Pacifique, y compris la pêche, l'agriculture, l'élevage et les forêts;
  - ii. de veiller à ce que ce plan soit axé sur la demande, repose sur un processus de consultation multipartite et soit aligné sur les initiatives et cadres mondiaux et régionaux pertinents;
  - iii. de faire en sorte que le plan régional contienne les principaux axes de travail et mesures prévus dans le cadre de l'assistance technique fournie par la FAO pour aider la région du Pacifique à atteindre les objectifs régionaux et nationaux conformément au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et à la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, et en accord avec le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et la priorité régionale de la FAO consistant à mettre en place des systèmes agroalimentaires durables et résilients dans les petits États insulaires en développement du Pacifique.

### **III. Questions relatives au Programme et au budget**

#### **A. Résultats régionaux, priorités, quatre améliorations et objectifs de développement durable**

31. La Conférence régionale a examiné deux documents relatifs au programme de travail de la FAO dans la région. Le premier consiste en un récapitulatif des résultats obtenus par l'Organisation dans la région en 2020-2021, et le second contient les grandes lignes de l'approche privilégiée en ce qui concerne ses objectifs prioritaires et ses modes de travail, laquelle se fonde sur quatre priorités régionales rigoureusement alignées sur les domaines prioritaires du Programme (DPP) définis dans le Cadre stratégique 2022-2031, que la Conférence de la FAO a approuvé à sa quarante-deuxième session.

32. La Conférence régionale:
- i. a pris acte des principales actions entreprises par la FAO et des résultats obtenus en 2020 et 2021 comme suite aux grandes priorités définies par la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à sa trente-cinquième session, et a noté, en particulier, les quatre initiatives régionales appuyées par la Conférence régionale à cette même session, à savoir l'initiative «Faim zéro», l'initiative sur le changement climatique, l'approche «Un monde, une santé» et le Volet Pacifique de l'Initiative interrégionale en faveur des petits États insulaires en développement (PEID);
  - ii. a pris acte de l'exécution des activités de la FAO dans le cadre de plus de 500 projets et de leurs effets, et en particulier de ce qui a été fait pour adapter lesdites activités au contexte et à la situation liés à la crise inattendue et sans précédent occasionnée par la pandémie de covid-19;
  - iii. a reconnu qu'il était important de continuer à mettre à disposition des produits et services normatifs et axés sur les connaissances, tels que des règles, des directives volontaires, des instruments juridiques et des études de portée nationale ou régionale, et de poursuivre le dialogue sur les politiques fondé sur des éléments concrets;
  - iv. a pris note des changements profonds engagés dans l'Organisation et ses unités techniques, y compris aux niveaux régional et national, pour faire face aux difficultés multifformes liées au développement;
  - v. a approuvé les quatre priorités régionales définies pour l'exercice biennal 2022-2023 sur la base des tendances, des enjeux et des défis les plus importants dans la région Asie et Pacifique;

- vi. a constaté l'utilité des liens établis entre les DPP, les quatre priorités régionales et la concrétisation des quatre améliorations en vue de la réalisation des ODD;
  - vii. a donné des indications sur le programme de travail dans la région, les programmes de l'Organisation et les stratégies à mettre en œuvre en tenant compte des particularités régionales et nationales;
  - viii. a donné son avis sur les nouveaux enjeux et les partenariats à prendre en compte lors de l'élaboration des programmes et sur la fourniture d'une assistance efficace aux pays en ce qui concerne les ODD;
  - ix. a pris note de l'importance que revêt le travail des commissions régionales s'agissant de l'élaboration de normes et de directives volontaires ainsi que de l'application d'instruments juridiques approuvés au niveau mondial dans les principaux domaines techniques relevant du mandat de l'Organisation.
33. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- i. de promouvoir la transformation des systèmes agroalimentaires afin de favoriser des améliorations dans les domaines de l'agriculture durable et résiliente face au climat, de l'adoption de technologies agricoles, de l'accès aux marchés et du commerce, ainsi que de la gestion durable des ressources naturelles;
  - ii. de veiller à ce que les thèmes transversaux relatifs à l'égalité des genres, aux jeunes et à l'inclusion soient intégrés de manière systématique dans l'ensemble des activités programmatiques relevant des quatre priorités régionales;
  - iii. d'encourager la participation des Membres concernant les outils et approches de mise en œuvre dans le cadre de chacune des priorités régionales, y compris par la voie de consultations, afin de sensibiliser les pays et de renforcer leur appropriation des efforts de mise en œuvre;
  - iv. de réfléchir à la possibilité de créer un pôle régional de coordination et d'innovation pour rassembler les pratiques optimales et les outils fondés sur des données qui existent dans la région et assurer leur diffusion, pour nouer des partenariats avec le secteur privé et d'autres parties prenantes, et pour promouvoir une coopération et une collaboration de plus grande envergure;
  - v. de s'employer à renforcer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans relatifs à la gestion durable des pêches, d'évaluations des stocks halieutiques et de systèmes d'aquaculture durable, en coopération avec les organes régionaux des pêches compétents;
  - vi. d'étoffer ses activités et de soutenir la coopération régionale dans le domaine de la gestion durable des forêts, en particulier en ce qui concerne la production et la consommation durables de bois;
  - vii. d'intensifier le renforcement des capacités et les travaux dans le cadre de l'approche «Une seule santé» pour prévenir les maladies transfrontières, les zoonoses et la résistance aux antimicrobiens;
  - viii. d'élargir l'appui technique fourni pour assurer la valorisation et la transformation, la sécurité sanitaire et le contrôle de la qualité des produits spécifiques à chaque pays dans le cadre de l'initiative Un pays – un produit prioritaire, à la demande des pays et en fonction des priorités nationales;
  - ix. de renforcer les mécanismes existants des commissions techniques régionales de la FAO (Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique, Commission des pêches de l'Asie-Pacifique [CPAP], Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique [CFAP], Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique), pour faire en sorte que ces organes régionaux contribuent à resserrer les liens

et la collaboration entre la FAO et les différents organismes techniques compétents des Membres de la région.

### **B. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique**

34. La Conférence régionale:
- i. a reconnu qu'il fallait d'urgence parer aux effets du changement climatique dans le cadre de la transformation des systèmes agroalimentaires afin d'accroître la résilience de ces derniers face au climat. Elle a reconnu également que la lutte contre le changement climatique passait nécessairement par une action dans les systèmes agroalimentaires, étant donné que ceux-ci sont à la fois fortement touchés par l'évolution du climat et responsables d'une grande part des émissions totales de gaz à effet de serre;
  - ii. s'est félicitée de la mise en route de l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO relative au changement climatique, des vision et théorie du changement qui y sont énoncées ainsi que de son alignement sur le Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation et d'autres accords internationaux, et a salué le processus de consultation inclusif qui a été adopté aux fins de l'établissement de la stratégie;
  - iii. a souligné le rôle que les systèmes agroalimentaires pouvaient jouer dans l'atténuation du changement climatique et a pris acte des possibilités qui s'offraient dans toute la région pour adopter des solutions novatrices dans le cadre de cette stratégie. Elle a par ailleurs noté que la mise en œuvre de la stratégie devrait être adaptée aux différents contextes nationaux et locaux.
35. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- i. de veiller à ce que la stratégie s'inscrive dans une démarche novatrice et de promouvoir de nouvelles voies qui permettront de s'attaquer aux causes profondes du changement climatique et à ses effets sur les systèmes agroalimentaires et de remédier à la vulnérabilité des pays et des communautés de la région;
  - ii. de mettre à profit le rôle et l'avantage comparatif de l'Organisation pour favoriser l'apprentissage et les échanges, entre les pays au sein de la région et dans le monde, sur les innovations, les technologies et les partenariats et pour accroître l'adoption de ces mesures en facilitant l'accès au financement de l'action climatique et en donnant des orientations dans le cadre de diverses initiatives, comme l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture;
  - iii. de veiller à ce que les besoins particuliers des Membres et des acteurs des systèmes agroalimentaires de la région Asie et Pacifique soient pris en compte dans la nouvelle stratégie ainsi que dans le cadre des activités qui seront menées à l'avenir en vue de son application sur le terrain.

### **C. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation**

36. La Conférence régionale:
- i. s'est félicitée de l'élaboration de la toute première stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, qui sera un outil clé dans la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031, et a salué la transparence et le caractère inclusif du processus de consultation mis en place à cet effet;
  - ii. a souligné que la science et l'innovation sous-tendaient un vaste éventail d'approches, de technologies et de pratiques pouvant contribuer à transformer les systèmes agroalimentaires afin de nourrir les populations, de préserver la planète, de progresser vers des moyens d'existence équitables et de construire des écosystèmes résilients;

- iii. a rappelé que si la science et l'innovation étaient indispensables à la transformation des systèmes agroalimentaires, il convenait néanmoins de veiller à ce que les innovations tiennent compte des contextes nationaux;
  - iv. a insisté sur le fait que la science et l'innovation, appuyées par des institutions fortes, une bonne gouvernance, une volonté politique, des cadres réglementaires propices et des mesures efficaces de nature à promouvoir l'équité au profit des acteurs des systèmes agroalimentaires, pouvaient constituer un puissant moteur de transformation des systèmes agroalimentaires;
  - v. a souligné que la science et l'innovation constituaient le fondement du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, revêtaient un caractère intersectoriel et présentaient un intérêt pour l'ensemble du programme de travail de l'Organisation, et a demandé de plus amples informations sur la façon dont il en serait tenu compte dans le programme de travail de la FAO dans la région Asie et Pacifique;
  - vi. a salué l'engagement de la FAO s'agissant de renforcer son rôle de chef de file en matière de science et d'innovation au service de la transformation des systèmes agroalimentaires.
37. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- i. d'exécuter la stratégie selon une approche régionale;
  - ii. de s'attacher avant tout à réaliser des analyses des progrès scientifiques et technologiques d'importance stratégique, ainsi que des innovations qui en découlent, et d'exercices prospectifs sur les questions clés;
  - iii. de promouvoir des approches fondées sur la science au niveau des pays et de veiller à ce que les connaissances, la science et l'innovation soient facilement accessibles et adaptées aux réalités locales;
  - iv. de renforcer la gestion des connaissances, y compris les savoirs locaux ou traditionnels, et leur circulation, qui revêtent une importance cruciale, par l'intermédiaire de plateformes (numériques, par exemple), de forums d'échange de technologies, de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ainsi qu'à l'occasion de rencontres internationales.

#### **D. Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région**

38. La réunion ministérielle de la session de la Conférence régionale s'est déroulée les 10 et 11 mars et a rassemblé 24 ministres et 18 vice-ministres ainsi que d'autres délégués de haut niveau. La Conférence régionale est revenue sur les recommandations formulées lors de la réunion des hauts fonctionnaires telles que présentées dans les sections respectives du présent rapport.

39. La Conférence régionale a souligné que la croissance économique continue de la région Asie et Pacifique avait permis à de nombreux pays de parvenir à une situation de sécurité alimentaire, mais que ces progrès étaient encore contrebalancés par une malnutrition, une pauvreté rurale et une vulnérabilité importantes dans la région. Remédier à ces problèmes sur fond de changement climatique, de dégradation de l'environnement et de pandémie de covid-19 nécessite de toute évidence une transformation des systèmes agroalimentaires dans toute la région, indispensable pour que l'on puisse mener à bien le Programme 2030 et mettre en œuvre l'Accord de Paris.

40. Les ministres et les délégués ont tous fait valoir que la pandémie de covid-19 avait pesé sur leurs secteurs agricole et alimentaire, qui ont été confrontés à de graves perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire, ainsi qu'à des pénuries et des perturbations au niveau de la main-d'œuvre et des intrants agricoles. Certaines de ces répercussions ont été exacerbées par d'autres facteurs tels que les effets du changement climatique ou les menaces en matière de biosécurité, comme celles liées à la peste porcine africaine, à la légionnaire d'automne et au criquet pèlerin. Ces perturbations sans précédent amènent les Membres à réévaluer leurs stratégies nationales relatives à la sécurité alimentaire et aux systèmes agroalimentaires, dans le but de trouver des moyens de mieux résister aux chocs de cette nature.

41. Les ministres et les délégués ont tous évoqué les menaces que le changement climatique faisait peser sur leur pays, et leur impact sur leurs secteurs agricole et alimentaire. La Conférence régionale a souligné la nécessité de politiques, d'innovations et d'investissements favorisant une agriculture intelligente face aux aléas climatiques, afin d'accroître la résilience climatique de la production alimentaire et de renforcer les moyens d'existence des communautés rurales, agricoles et côtières et les chaînes de valeur associées. Elle a insisté sur le fait qu'il était nécessaire de réduire les émissions conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris et a reconnu que la gestion durable des forêts, y compris la régénération des forêts et l'agroforesterie, contribuait à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, ainsi qu'au renforcement de la résilience à l'appui de la transition vers des systèmes agroalimentaires durables.
42. La Conférence régionale a reconnu que l'agriculture contribuait aux émissions de gaz à effet de serre et a appelé l'attention sur la nécessité de réduire les émissions d'origine agricole dans le secteur de l'utilisation des terres, sur le potentiel de l'agriculture régénérative et de la restauration des paysages, ainsi que sur la possibilité de développer et d'utiliser des énergies renouvelables ou durables à des fins agricoles. Elle a également souligné le potentiel que représentent les applications des énergies renouvelables dans les PEID et dans les zones rurales éloignées, où l'accès à des sources d'énergie fiables et abordables est limité.
43. La Conférence régionale a souligné combien il était important d'améliorer la nutrition et l'alimentation et a mis en avant à cet égard la nécessité de veiller à ce que les agriculteurs et les producteurs puissent produire des aliments sûrs et nutritifs dans le cadre de modes de subsistance et de systèmes qui soient viables sur les plans économiques et écologiques, de sorte que les consommateurs puissent jouir d'un meilleur accès à une alimentation saine et abordable. Elle a affirmé avec insistance qu'il faudrait, pour cela, procéder à une transformation majeure de leurs systèmes agroalimentaires et a fait valoir les politiques et programmes mis en place à cette fin.
44. Rappelant qu'il n'existait pas de solution convenant à toutes les situations, les ministres et les délégués ont attiré l'attention sur le fait que leurs politiques et leurs initiatives nationales ciblaient des enjeux nationaux tels que l'amélioration de la nutrition, la lutte contre la pauvreté rurale, la modernisation de l'agriculture et la création de conditions incitant les jeunes à rester dans le secteur agricole et alimentaire. Ils ont décrit les priorités qu'ils avaient établies pour atteindre ces objectifs et les stratégies qu'ils employaient pour encourager la transformation agricole et rurale. Ils ont précisé que ces stratégies misaient sur l'augmentation des investissements dans les infrastructures rurales et les services financiers, sur l'exploitation des possibilités offertes par les innovations technologiques, les technologies numériques et l'éducation, y compris dans les domaines financier et numérique, et sur l'amélioration de l'accès à la protection sociale, et ce afin de favoriser la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région. Ils ont fait valoir que le fait de cibler ces domaines d'action pour soutenir le rôle vital des petits exploitants, des agriculteurs familiaux et des pêcheurs, y compris des femmes et des jeunes, était essentiel dans la perspective des ODD.
45. Les ministres et les délégués ont également présenté brièvement leurs efforts et leurs programmes visant à promouvoir la recherche, l'innovation, le développement du numérique, les services de vulgarisation et l'éducation pour soutenir la transformation nécessaire de leurs systèmes agroalimentaires. Ils ont souligné la nécessité d'établir un lien entre le financement rural et les investissements publics et privés et ont encouragé le recours à des approches pilotes pour faire avancer les choses dans ce domaine.
46. La Conférence régionale a mis en exergue les perspectives qui existaient en matière de développement du numérique et d'innovation dans les sous-secteurs de l'agriculture, et a cité en exemple des programmes nationaux qui encouragent diverses formes de systèmes agroalimentaires améliorés et résilients, capables de faire face aux défis environnementaux, climatiques, économiques et sociaux. Ces programmes devraient permettre de rendre le secteur agricole plus durable, plus efficace et plus productif, de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires dans les chaînes de valeur et d'améliorer le commerce agricole, y compris électronique.

47. La Conférence régionale a souligné que des efforts en matière de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'amélioration des compétences étaient nécessaires pour utiliser et mettre à profit les possibilités offertes par la transformation numérique et qu'il était essentiel que les avantages obtenus soient mis au service des agriculteurs à toutes les échelles, en accordant une attention particulière aux petits exploitants et aux exploitations familiales. Elle a aussi fait valoir qu'il était important d'engager les jeunes et les femmes dans ce processus afin de mobiliser une nouvelle génération de jeunes agriculteurs et entrepreneurs ruraux et de faire ainsi progresser l'alphabétisation numérique. Dans les PEID, il a été noté que le développement du numérique s'inscrivait dans le cadre de la transformation bleue et de la gestion durable des pêches, et qu'il offrait des possibilités importantes s'agissant de développer des systèmes de suivi et des outils de documentation des prises, de soutenir la lutte contre la pêche INDNR et de promouvoir un commerce plus efficace.

48. La Conférence régionale a insisté sur le fait qu'il était important de promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles pour favoriser le développement d'une production durable, la conservation de la biodiversité et l'atténuation des effets du changement climatique. Elle a mis en avant plusieurs initiatives, parmi lesquelles l'amélioration de la gestion des forêts et de la pêche, la promotion de systèmes de culture durables, l'instauration de chaînes de valeur durables du bois, l'adaptation aux pénuries d'eau ou encore les efforts déployés au niveau national pour atténuer les incidences de l'agriculture sur les écosystèmes terrestres, aquatiques et côtiers vulnérables. Elle a également attiré l'attention sur les possibilités qu'offraient l'agriculture et la foresterie régénératives en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

49. La Conférence régionale a souligné le rôle crucial de systèmes de biosécurité efficaces pour faire face à l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, ainsi qu'aux introductions transfrontières, et ainsi limiter les risques pour la santé humaine, animale et végétale. Elle a noté la vulnérabilité particulière des PEID face aux risques en matière de biosécurité qui découlent de leur forte dépendance à l'égard des importations alimentaires, et a souligné que l'intégrité de l'environnement était fortement liée à la biosécurité et aux risques sanitaires et qu'il faudrait y accorder davantage d'attention dans le cadre de l'approche «Une seule santé». Elle a insisté sur la nécessité d'améliorer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments, d'élaborer des normes efficaces, d'améliorer l'accès aux vaccins pour le bétail et de s'attaquer au problème de la résistance aux antimicrobiens. Les mesures à prendre en priorité pour y parvenir devraient porter sur le renforcement des capacités et des institutions, en particulier au niveau régional, afin d'institutionnaliser l'approche «Une seule santé» dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et de la vie sauvage, ainsi que sur le resserrement de la collaboration entre les partenaires de l'Alliance tripartite (OMS, FAO et OIE).

50. La Conférence régionale a attiré l'attention sur le contexte particulier des PEID, qui nécessite des solutions et des pratiques spécialement adaptées. Elle a fait remarquer que, du fait de leur forte dépendance envers leurs économies bleues, ces États étaient particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et tributaires de l'état de santé des océans. Nombre de ces États axent plus particulièrement leurs efforts sur les systèmes alimentaires bleus dans le cadre de la transformation globale de leurs systèmes agroalimentaires. Au nombre des actions prioritaires mises en avant figuraient notamment la création de moyens d'existence résilients et la protection des communautés côtières, le développement durable des pêches sur lesquelles reposent les économies des PEID et l'amélioration de la biosécurité à l'appui de la lutte contre les organismes nuisibles et maladies transfrontières.

51. La Conférence régionale a indiqué que, pour beaucoup de PEID, la priorité était de réduire leur dépendance à l'égard des produits importés et d'atténuer les effets des interruptions de leurs chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires et en intrants agricoles. Elle a souligné la nécessité de mettre en place des systèmes agroalimentaires durables qui soient tout particulièrement adaptés aux contraintes liées à la terre, à l'eau et à l'environnement qui pèsent sur les PEID.

52. La Conférence régionale a par ailleurs insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration et les partenariats internationaux et régionaux pour démultiplier les résultats obtenus, tirer parti des connaissances régionales existantes et éviter les doubles emplois. Elle a encouragé la FAO à continuer

d'aider les pays à repérer les possibilités de partenariat et d'investissement et à en tirer le meilleur parti possible, notamment par l'intermédiaire de l'Initiative Main dans la main, de la coopération Sud-Sud ou triangulaire, des partenariats public-privé et d'autres modalités. Elle a également souligné la nécessité de poursuivre et d'approfondir la collaboration avec des organismes internationaux et régionaux pour l'élaboration et la mise en œuvre de cadres régionaux de sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la gestion régionale des pêches et la gestion écosystémique, la promotion de la cohérence des politiques, l'approche «Une seule santé», les technologies numériques novatrices, l'amélioration des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le renforcement des capacités en matière de gestion des mégadonnées.

## **IV. Autres questions**

### **A. Manifestation spéciale sur l'innovation, la science et le passage au numérique: transformation des systèmes agroalimentaires dans la région Asie et Pacifique**

53. La Conférence régionale a assisté à une manifestation spéciale intitulée «Innovation, science et passage au numérique: transformer les systèmes agroalimentaires dans la région Asie et Pacifique». Après la présentation de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, des participants du Bangladesh, de la Mongolie, de Sri Lanka et du Vanuatu, ont exposé lors d'une table ronde les possibilités et les défis propres aux pays ainsi que les domaines où la coopération régionale et le concours de la FAO seraient bienvenus. Les participants ont fait observer que le passage au numérique et l'innovation étaient au cœur de la transformation des systèmes agroalimentaires, tout comme de la transformation bleue dans les économies bleues des PEID. Ils ont mis en évidence les possibilités qu'offraient les outils numériques s'agissant de l'accès aux marchés électroniques et le rôle des pouvoirs publics dans la promotion de solutions numériques, notamment par la voie d'une politique en matière de commerce numérique ou de la transformation numérique du secteur agricole. Les participants ont expliqué comment ils repensaient les stratégies et politiques de développement du numérique afin d'orienter les investissements vers le déploiement à plus grande échelle d'innovations numériques inclusives dans les systèmes agroalimentaires et l'économie rurale.

54. Les participants ont souligné qu'il était important d'adopter des politiques et des approches inclusives pour faire une place aux petits exploitants, aux agriculteurs familiaux, aux pêcheurs et aux petits entrepreneurs dans la transformation numérique et réduire la fracture numérique. Ils ont également signalé la mise en place de pôles régionaux consacrés à la science et à l'innovation visant à améliorer l'échange de connaissances entre les Membres. La FAO a annoncé qu'elle inaugurerait une plateforme pour permettre aux Membres de la région de mettre leurs innovations en commun et a noté que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire seraient très utiles pour faciliter l'exécution de la stratégie.

### **B. Table ronde ministérielle sur la mise en place de systèmes agroalimentaires plus verts et plus efficaces après la covid-19**

55. Les ministres et les délégués ont communiqué à la Conférence régionale leurs points de vue et leurs priorités et donné aux participants des informations actualisées sur les programmes, stratégies et politiques axés sur l'action et le relèvement après la covid-19 dans la perspective de la transformation des systèmes agroalimentaires, compte tenu des enseignements tirés de la pandémie, des actions consécutives au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires du mois de septembre 2021 ainsi que de ses résultats et des engagements pris à cette occasion, et de la volonté de regagner le terrain perdu en raison de la covid-19 au regard de cibles et indicateurs vitaux des ODD.

56. Les ministres et les délégués sont convenus que l'économie, la santé et les chaînes de valeur agroalimentaires avaient été bouleversées et frappées comme jamais auparavant par la pandémie de covid-19 et que cette dernière avait entraîné des conséquences socioéconomiques et des difficultés pour de vastes pans de la population. Ils ont échangé leurs points de vue sur les mesures de riposte et



de redressement dans le contexte de la covid-19 et jugé prioritaires les initiatives destinées à prévenir et/ou réduire au minimum les bouleversements que pourraient occasionner d'autres pandémies de ce type et à reconstruire les systèmes agroalimentaires.

57. Les ministres et les délégués ont souligné qu'il importait de repenser les systèmes de protection sociale et de concevoir et privilégier des régimes inclusifs et abordables afin d'en faire bénéficier davantage de monde, de renforcer la résilience sociale dans le secteur agricole et d'améliorer les capacités de résistance lors de prochaines crises. Plusieurs délégations ont fait observer que leur gouvernement avait prévu, dans leurs plans et mesures de redressement après la covid-19, des stratégies durables ou axées sur la résilience face au changement climatique afin de pouvoir s'adapter à ses effets et affronter les catastrophes fréquentes qui continuent d'aggraver les difficultés que l'on connaît déjà dans le secteur agricole.

58. Au cours de leurs interventions, les ministres et les délégués ont aussi évoqué les actions consécutives au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 ainsi que les engagements pris par leur pays et les moyens consacrés à la mise en œuvre des feuilles de route nationales pour la construction de systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, conformément aux priorités et capacités nationales.

### **C. Table ronde ministérielle sur les mesures de lutte contre le changement climatique qui favorisent la résilience et la durabilité**

59. La table ronde ministérielle sur les mesures de lutte contre le changement climatique qui favorisent la résilience et la durabilité a été l'occasion de souligner les efforts consentis par les pays de la région pour adopter des politiques et des mesures favorables à une transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables et plus résilients qui cadrent avec les engagements sectoriels pris au titre d'accords multilatéraux sur l'environnement, notamment l'Accord de Paris et les initiatives multipartites qui en découlent, au nombre desquels figurent l'engagement concernant le méthane, le programme d'action stratégique en faveur de la transition vers une agriculture durable, le programme d'action mondial pour l'innovation dans l'agriculture et la Déclaration des dirigeants réunis à Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres.

60. Les ministres et les délégués ont souligné qu'il fallait de toute urgence investir dans une action immédiate en ayant pour points de mire l'anticipation et l'adaptation, mais aussi s'attaquer aux vecteurs de risques futurs liés au changement climatique et à ses effets multiformes pour assurer à chacun la sécurité alimentaire et une bonne nutrition, dès aujourd'hui et à l'avenir. Ils ont encouragé la FAO à poursuivre ses efforts dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Stratégie relative au changement climatique afin de faciliter l'investissement en faveur de systèmes agroalimentaires capables de s'adapter au changement climatique et d'aider les pays à appliquer des politiques et mesures sectorielles destinées à renforcer la résilience aux niveaux régional, national et local, à suivre leur mise en œuvre et à rendre compte des résultats.

### **D. Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique**

61. La Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a examiné son Programme de travail pluriannuel 2022-2025.

62. La Conférence régionale a approuvé le Programme de travail pluriannuel pour 2022-2025 ayant pour objet de donner un cadre à ses activités, a préconisé un examen régulier et systématique des résultats et de l'efficacité de ses travaux et a dit attendre avec intérêt de recevoir un rapport à ce sujet lors de la prochaine session.

### **E. Date et lieu de la trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique**

63. La Conférence régionale a recommandé d'accepter l'offre du Gouvernement de Sri Lanka, qui a aimablement proposé d'accueillir la trente-septième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, en 2024.

### **F. Questions diverses**

64. Les délégués ont été informés de la tenue prochaine du quinzième Congrès forestier mondial au Centre de convention et d'exposition COEX de Séoul (République de Corée), du 2 au 6 mai 2022.

## **V. Questions finales**

### **Adoption du rapport de la session**

65. La Conférence régionale a adopté à l'unanimité le rapport, tel que présenté par le Rapporteur.

### **Clôture de la session**

66. Le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, a adressé ses sincères félicitations au Gouvernement et à la population du Bangladesh ainsi qu'à sa Première ministre, M<sup>me</sup> Sheikh Hasina, et au Ministre de l'agriculture, M. Muhammad Abdur Razzaque, pour l'accueil de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Il a également remercié et félicité les participants pour cette session réussie de la Conférence régionale. Le Directeur général a fait observer que la Conférence régionale se réunissait pour la première fois selon des modalités hybrides, lesquelles lui avaient permis d'atteindre un public plus large que jamais auparavant. Il a insisté sur le fait que des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables devaient absolument jouer un rôle décisif dans l'avenir de la région et que leur transformation contribuerait grandement à la concrétisation du Programme 2030 dans la région Asie et Pacifique. Il a souligné qu'il fallait réduire les inégalités régionales, les inégalités entre zones rurales et zones urbaines et les inégalités de genre, et que personne ne devait être laissé de côté dans la transformation du secteur agroalimentaire. Le Directeur général a exhorté les participants à s'investir davantage et à démontrer plus de volonté politique pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires et jouer un rôle pilote, compte tenu de l'importance que revêt l'agriculture pour la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux régional et mondial.

67. En sa qualité de Président de la réunion ministérielle, M. Muhammad Abdur Razzaque, Ministre de l'agriculture du Bangladesh, a remercié les participants, dont il a estimé que les contributions constructives avaient fait de cette session un succès. Il a ensuite déclaré close la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

68. Les participants ont exprimé leur gratitude au Gouvernement du Bangladesh, qui a animé la toute première session hybride de la Conférence régionale, ainsi qu'à la FAO, pour l'efficacité des préparatifs et de l'organisation de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique.

**Annexe A****Ordre du jour****I. Questions liminaires**

1. Élection du Président et des vice-présidents et nomination du Rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Déclaration du Directeur général
4. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
5. Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
6. Déclaration au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)
7. Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
8. Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile
9. Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé

**II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales**

10. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, à la lumière de la pandémie de covid-19
11. Mesures visant à promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique dans la région Asie et Pacifique
12. Accélération de la transformation numérique inclusive des chaînes de valeur agricoles
13. Priorités d'action «Une seule santé» dans la région Asie et Pacifique
14. Conservation, restauration et utilisation durable de la biodiversité au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique

**III. Questions relatives au Programme et au budget**

15. Résultats régionaux, priorités, *quatre améliorations* et objectifs de développement durable

16. Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique
17. Informations actualisées sur l'élaboration de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation
18. Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région

#### **IV. Autres questions**

19. Manifestation spéciale sur l'innovation, la science et le passage au numérique: transformation des systèmes agroalimentaires dans la région Asie et Pacifique
20. Table ronde ministérielle sur la mise en place de systèmes agroalimentaires plus verts et plus efficaces après la covid-19
21. Table ronde ministérielle sur les mesures de lutte contre le changement climatique qui favorisent la résilience et la durabilité
22. Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique
23. Lieu et dates de la trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique
24. Questions diverses

#### **V. Questions finales**

Adoption du rapport de la session

Clôture de la session

**Annexe B****Liste des documents**

<https://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/aprc36/documents/fr/>

**QUESTIONS À L'EXAMEN**

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
APRC/22/1 Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
APRC/22/2	Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, à la lumière de la pandémie de covid-19
APRC/22/3	Mesures visant à promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients face au changement climatique dans la région Asie et Pacifique
APRC/22/4	Priorités d'action «Une seule santé» dans la région Asie et Pacifique
APRC/22/5	Conservation, restauration et utilisation durable de la biodiversité au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique
APRC/22/6	Accélération de la transformation numérique inclusive des chaînes de valeur agricoles
APRC/22/7	Résultats de la FAO dans la région en 2020-2021
APRC/22/8	Priorités de la FAO dans la région au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO
APRC/22/9	Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique
APRC/22/10	Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique
APRC/22/11	Grandes lignes et feuille de route de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

**Série INF**

APRC/22/INF/1	Note d'information
APRC/22/INF/2/Rev.2	Calendrier provisoire
APRC/22/INF/3/Rev.2	Liste provisoire des documents
APRC/22/INF/4	Déclaration du Directeur général

---

APRC/22/INF/5	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
APRC/22/INF/6	Déclaration du Président de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
APRC/22/INF/7	Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
APRC/22/INF/8	Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile
APRC/22/INF/9	Déclaration au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)
APRC/22/INF/10	Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé
APRC/22/INF/11	Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique
APRC/22/INF/12	Rapport de la trente-sixième session de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique (CPAP)
APRC/22/INF/13	Rapport de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP)
APRC/22/INF/14	Rapport de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et informations actualisées sur la chenille légionnaire d'automne et le criquet pèlerin dans la région
APRC/22/INF/15	Intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique
APRC/22/INF/16	Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique – Note d'information n° 1 – Décembre 2021
APRC/22/INF/17	Informations actualisées sur la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation – Note d'information n° 1 – Décembre 2021
APRC/22/INF/18	Faire face à la pénurie d'eau dans l'agriculture grâce à un nouveau programme de la FAO et à une plateforme de coopération régionale